

Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds

pour la période close le 29 février 2024

Tous les chiffres sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais n'inclut pas le rapport financier intermédiaire ou les états financiers annuels du fonds de placement. Vous pouvez obtenir un exemplaire du rapport financier intermédiaire ou des états financiers annuels sur demande et sans frais, en composant le [1 888 888-3863](tel:18888883863), en nous adressant un courriel à l'adresse info@gestiondactifscibc.com, en nous écrivant au 1000, rue De La Gauchetière Ouest, bureau 3200, Montréal (Québec) H3B 4W5, ou en consultant notre site Web à l'adresse www.investissementsrenaissance.ca ou le site SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

Les porteurs de parts peuvent également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Analyse du rendement du fonds par la direction

Résultats d'exploitation

Gestion d'actifs CIBC inc. (désignée *GACI*, le *gestionnaire* ou le *conseiller en valeurs*) est le conseiller en valeurs de la Stratégie de créances non traditionnelle CIBC (désignée le *Fonds*). Le commentaire qui suit présente un sommaire des résultats d'exploitation pour la période de six mois close le 29 février 2024. Tous les montants sont en milliers de dollars, sauf indication contraire.

La valeur liquidative du Fonds est passée de 12 269 \$ au 31 août 2023 à 15 447 \$ au 29 février 2024, en hausse de 26 % pour la période. La hausse globale de la valeur liquidative découle des ventes nettes de 2 513 \$ et du rendement positif des placements.

Les parts de série A du Fonds ont dégagé un rendement de 5,1 % pour la période, contre 5,2 % pour son indice de référence, soit l'indice des obligations de toutes les sociétés FTSE Canada (désigné l'*indice de référence*). Le rendement du Fonds tient compte des frais et des charges, ce qui n'est pas le cas de celui de l'indice de référence. Voir la section *Rendement passé* pour connaître les rendements des autres séries de parts offertes par le Fonds.

Malgré une forte volatilité, les rendements obligataires à long terme ont reculé au cours de la période. Les marchés étaient d'avis que le Conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale américaine (désigné la *Réserve fédérale*) et la Banque du Canada allaient bientôt mettre fin aux cycles de resserrement monétaire. Par conséquent, les investisseurs s'attendent à des baisses des taux d'intérêt en 2024.

La Réserve fédérale et la Banque du Canada ont choisi de ne pas modifier leurs taux directeurs, ceux-ci ayant été fixés respectivement dans une fourchette de 5,25 % à 5,50 % et à 5,0 %, pour soutenir les efforts visant à ramener l'inflation au taux cible de 2 %.

La courbe de rendement au Canada, définie comme l'écart entre le rendement des obligations à deux ans et à 30 ans, s'est accentuée, les taux d'intérêt à court terme ayant reculé davantage que ceux des obligations à 30 ans. Au cours de la période, les obligations canadiennes ont mieux fait que les obligations américaines, ce qui s'explique en partie par les données économiques plus robustes que prévu aux États-Unis. Le rythme de l'inflation a continué de ralentir

dans les deux pays, mais, plus tard au cours de la période, l'inflation a été plus élevée que prévu. À la fin de la période, les marchés des contrats à terme anticipaient que la Réserve fédérale et la Banque du Canada abaisseraient les taux d'intérêt à quatre reprises au cours des 12 prochains mois, la première baisse étant prévue en juillet.

Les obligations de sociétés ont mieux fait, les écarts de taux (la différence entre le rendement des titres qui ont des échéances similaires, mais qui diffèrent sur le plan de la qualité du crédit) ayant continué à se resserrer. Le resserrement témoigne de la solide demande d'actifs plus risqués, du nombre inférieur d'offres de nouvelles émissions et de l'amélioration plus importante que prévu de la rentabilité et des données fondamentales des titres de créance. Malgré le nombre record d'obligations émises au début de l'année, la demande a continué d'être supérieure à l'offre d'obligations nouvellement émises.

La sélection des titres a favorisé le rendement du Fonds. Parmi les artisans du rendement, notons les positions dans des obligations de West Edmonton Mall Property Inc. (4,309 %, 2024/02/13) et de Daimler Trucks Finance Canada Inc. (2,14 %, 2024/12/13). Ces obligations ont tiré parti d'un rétrécissement des écarts de taux.

Une nouvelle position dans une obligation d'Enbridge Inc. (3,95 %, 2024/11/19) a été ajoutée au Fonds, le conseiller en valeurs étant d'avis que l'évaluation de la société était intéressante. La position dans une obligation de la Banque HSBC Canada (3,403 %, 2025/03/24) a été éliminée du Fonds, le conseiller en valeurs étant d'avis qu'elle avait atteint sa pleine valeur. Une position dans AltaGas Ltd. (3,84 %, 2025/01/15) a été réduite pour engranger les profits et mieux diversifier le Fonds.

Effet de levier

Un effet de levier se produit lorsque l'exposition totale du Fonds aux actifs sous-jacents est supérieure au montant investi sans dépasser 300 % de la valeur liquidative du Fonds. L'exposition totale correspond à la somme des éléments suivants :

1. l'encours total des emprunts du Fonds aux termes des conventions d'emprunt;

2. la valeur marchande totale de tous les titres vendus à découvert par le Fonds; et

3. le montant nominal total des positions sur instruments dérivés visés du Fonds, à l'exclusion des instruments dérivés visés conclus aux fins de couverture.

Au cours de la période de six mois close le 29 février 2024, l'effet de levier du Fonds s'est établi dans une fourchette de 19,3 % à 125,5 % de la valeur liquidative du Fonds. L'extrémité inférieure de la fourchette a été atteinte le 14 septembre 2023, lorsque la stratégie du Fonds a exigé une diminution de l'effet de levier afin d'atteindre le profil risque-rendement cible du Fonds. L'extrémité supérieure de la fourchette, quant à elle, a été atteinte le 15 décembre 2023, alors que le Fonds a accru son utilisation de l'effet de levier pour atteindre son profil risque-rendement cible. Les ventes à découvert effectuées par le Fonds et le recours aux mises en pension de titres et aux dérivés par le Fonds ont été les uniques sources de levier au cours de la période de six mois close le 29 février 2024. Pour la période de six mois close le 29 février 2024, le Fonds n'a pas eu recours à des dérivés visés aux fins de couverture.

Événements récents

Le risque géopolitique a ébranlé, de manière imprévisible et sans précédent, l'économie et les marchés des capitaux à l'échelle mondiale. Cette situation a entraîné une grande volatilité et d'importantes incertitudes dans les marchés des capitaux. Il est impossible de déterminer si des mesures supplémentaires seront prises par les gouvernements ou de connaître l'incidence de ces mesures sur les économies, les entreprises et les marchés des capitaux à l'échelle mondiale. La hausse de l'inflation dans de nombreux marchés à l'échelle du globe a incité les banques centrales à relever les taux d'intérêt pour contrer la hausse rapide des prix. Ces facteurs pourraient avoir une incidence négative sur le Fonds. Le gestionnaire continue de surveiller l'évolution de la situation ainsi que son incidence sur les stratégies de placement.

Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (désignée la *Banque CIBC*) et des membres de son groupe, en ce qui a trait au Fonds, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires (collectivement, désignés les *frais*) décrits ci-après.

Gestionnaire, fiduciaire et conseiller en valeurs du Fonds

GACI, filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, agit en qualité de gestionnaire, de fiduciaire et de conseiller en valeurs du Fonds. À titre de gestionnaire, GACI reçoit des frais de gestion à l'égard des activités et de l'exploitation quotidiennes du Fonds, calculés en fonction de la valeur liquidative de chaque série du Fonds, comme il est décrit à la section *Frais de gestion*.

Le gestionnaire paie les charges d'exploitation du Fonds (autres que certains frais du Fonds) relativement aux parts de série A, de série F et de série S, qui peuvent comprendre, sans s'y limiter, les charges d'exploitation et les frais d'administration; les frais réglementaires; les honoraires des auditeurs et les frais juridiques; les honoraires du fiduciaire, les frais de garde et de dépôt et les honoraires des agents; et les frais de service aux investisseurs et les frais liés aux rapports aux porteurs de parts, aux prospectus, aux aperçus des fonds et aux autres

rapports, en contrepartie du paiement, par le Fonds, de frais d'administration fixes (majorés de la TPS/TVH applicable) au gestionnaire relativement à ces séries de parts. Aucuns frais d'administration fixes ne sont exigibles à l'égard des parts de série O. Le gestionnaire paie les charges d'exploitation du Fonds (autres que certains frais du Fonds) attribuées aux parts de série O du Fonds. Les frais d'administration fixes payables par le Fonds pourraient, au cours d'une période donnée, être supérieurs ou inférieurs aux dépenses que nous engageons dans la prestation de ces services au Fonds.

À titre de fiduciaire, GACI est le titulaire des biens (liquidités et titres) du Fonds pour le compte des porteurs de parts. À titre de conseiller en valeurs, GACI fournit des services de conseil en placement et de gestion de portefeuille au Fonds ou prend des dispositions pour la prestation de ces services. GACI rémunère également les courtiers pour les activités de commercialisation liées au Fonds. De temps à autre, GACI, à titre de conseiller en valeurs, peut investir dans des parts du Fonds au nom d'autres fonds de placement.

Placeur

Des courtiers et d'autres sociétés vendent les parts du Fonds aux investisseurs. Ces courtiers et autres sociétés comprennent les courtiers liés à GACI, comme la division de courtage à escompte Pro-Investisseurs CIBC de Services Investisseurs CIBC inc. (désignée *SI CIBC*), la division Service Impérial CIBC de SI CIBC et la division CIBC Wood Gundy de Marchés mondiaux CIBC inc. (désignée *MM CIBC*). SI CIBC et MM CIBC sont des filiales en propriété exclusive de la Banque CIBC.

GACI peut payer des commissions de vente et de suivi à ces courtiers et sociétés relativement à la vente de parts du Fonds. Ces courtiers et autres sociétés peuvent verser une partie de ces commissions de vente et de suivi à leurs conseillers qui vendent des parts du Fonds aux investisseurs.

Ententes et rabais de courtage

Le conseiller en valeurs ou tout sous-conseiller prennent des décisions, notamment sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que sur la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille et de certains produits dérivés et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par le conseiller en valeurs ou tout sous-conseiller à MM CIBC et CIBC World Markets Corp., qui sont toutes deux des filiales de la Banque CIBC. MM CIBC et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi réaliser des marges à la vente de titres à revenu fixe et d'autres titres et de certains produits dérivés au Fonds. La marge correspond à l'écart entre les cours vendeur et acheteur d'un titre dans un marché donné, en ce qui a trait à l'exécution des opérations sur portefeuille. Elle varie selon divers facteurs, comme le type et la liquidité du titre.

Les courtiers, y compris MM CIBC et CIBC World Markets Corp., peuvent fournir des biens et des services, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres, au conseiller en valeurs et à tout sous-conseiller lorsqu'ils traitent les opérations de courtage par leur entremise. Ces types de biens et de services pour lesquels le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller peut verser des commissions de courtage sont des biens et services relatifs à la recherche et des biens et services relatifs à l'exécution d'ordres, et ils sont appelés, dans l'industrie, « rabais de

courtage ». Ces biens et services assortis de rabais de courtage aident le conseiller en valeurs et tout sous-conseiller à prendre des décisions en matière de placement pour le Fonds ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom du Fonds. Comme le prévoient les conventions du conseiller en valeurs et des sous-conseillers en valeurs, ces rabais de courtage sont conformes aux lois applicables.

En outre, le gestionnaire peut signer des ententes de récupération de la commission avec certains courtiers à l'égard du Fonds. Toute commission récupérée est versée au Fonds.

Au cours de la période, le Fonds n'a versé aucune commission de courtage ni aucuns autres frais à MM CIBC ou à CIBC World Markets Corp. Les marges associées aux titres à revenu fixe et à d'autres titres ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne peuvent être incluses dans le calcul de ces montants.

Opérations du Fonds

Le Fonds peut conclure une ou plusieurs des opérations suivantes (désignées les *opérations entre parties liées*) en se fondant sur les instructions permanentes émises par le comité d'examen indépendant (désigné le CEI) :

- investir dans des titres de participation de la Banque CIBC ou d'émetteurs liés au conseiller en valeurs ou détenir de tels titres;
- investir dans des titres de créance non négociés en Bourse de la Banque CIBC ou d'un émetteur lié à la Banque CIBC, dont la durée résiduelle jusqu'à l'échéance est de 365 jours ou plus, émis dans le cadre d'un placement initial ou achetés sur le marché secondaire, ou détenir de tels titres;
- faire un placement dans les titres d'un émetteur lorsque MM CIBC, CIBC World Markets Corp. ou tout membre du groupe de la Banque CIBC (désigné(s) le *courtier lié* ou les *courtiers liés*) agit à titre de preneur ferme au cours du placement des titres ou en tout temps au cours de la période de 60 jours suivant la fin du placement de ceux-ci (dans le cas d'un « placement privé », en conformité avec la dispense relative aux placements privés et les politiques et procédures portant sur ces placements);
- conclure avec un courtier lié, lorsque celui-ci agit à titre de mandant, des opérations d'achat ou de vente de titres de capitaux propres ou de créance;
- entreprendre des opérations sur devises et sur instruments dérivés liés à des devises lorsqu'une partie liée agit à titre de contrepartiste;
- conclure des opérations d'achat ou de vente de titres avec un autre fonds de placement ou un compte sous gestion géré par le gestionnaire ou un des membres de son groupe (désignées les *opérations entre fonds* ou *opérations de compensation*);
- effectuer des transferts en nature en recevant des titres d'un compte sous gestion ou d'un autre fonds de placement gérés par le gestionnaire ou par un membre de son groupe ou en livrant des titres à ce compte ou à ce fonds de placement relativement à l'achat ou au rachat de parts du Fonds, sous réserve de certaines conditions.

Le CEI examine au moins une fois par année les opérations entre parties liées à l'égard desquelles il a émis des instructions

permanentes. Le CEI est tenu d'aviser les autorités canadiennes en valeurs mobilières, après qu'une question a été soumise à son attention par le gestionnaire, s'il juge qu'une décision de placement n'a pas été prise en conformité avec les conditions imposées par la législation en valeurs mobilières ou par le CEI à l'égard de toute opération entre parties liées nécessitant son approbation.

Dépositaire

La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire du Fonds (désignée le *dépositaire*). Le dépositaire détient les liquidités et les titres du Fonds et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres qu'il peut détenir. Le dépositaire fournit également d'autres services au Fonds, y compris la tenue des dossiers et le traitement des opérations de change. Les frais et marges découlant des services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans le dépositaire.

Fournisseur de services

La Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon Inc. (désignée *STM CIBC*) fournit certains services au Fonds, y compris des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Les frais pour ces services sont payés par le gestionnaire. La Banque CIBC détient indirectement une participation de 50 % dans STM CIBC.

Faits saillants financiers

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières sur le Fonds et ont pour objet de vous aider à mieux comprendre le rendement financier du Fonds pour la période close le 29 février 2024 et le 31 août de toute autre période indiquée.

Actif net par part¹ du Fonds - parts de série A Date de début des activités : 21 novembre 2022

	2024	2023	2022 ^a
Actif net au début de la période	10,17 \$	10,00 \$	10,00 ^b \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :			
Total des produits	0,35 \$	0,53 \$	– \$
Total des charges	(0,21)	(0,36)	–
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,29	0,25	–
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,07	0,13	–
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	0,50 \$	0,55 \$	– \$
Distributions :			
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,19 \$	0,36 \$	– \$
Des dividendes	–	–	–
Des gains en capital	0,42	0,02	–
Remboursement de capital	–	–	–
Total des distributions³	0,61 \$	0,38 \$	– \$
Actif net à la fin de la période	10,07 \$	10,17 \$	10,00 \$

Ratios et données supplémentaires - parts de série A

	2024	2023	2022 ^a
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	10 595 \$	10 920 \$	150 \$
Nombre de parts en circulation⁴	1 052 479	1 073 280	15 000
Ratio des frais de gestion⁵	1,61* %	1,58* %	0,00* %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	1,61* %	1,59* %	0,00* %
Ratio des frais d'opération⁷	0,00* %	0,00* %	0,00* %
Taux de rotation du portefeuille⁸	315,06 %	352,00 %	0,00 %
Valeur liquidative par part	10,07 \$	10,17 \$	10,00 \$

Actif net par part¹ du Fonds - parts de série F Date de début des activités : 21 novembre 2022

	2024	2023 ^a
Actif net au début de la période	10,16 \$	10,00 ^b \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :		
Total des produits	0,38 \$	0,45 \$
Total des charges	(0,19)	(0,26)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,28	0,27
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,10	0,02
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	0,57 \$	0,48 \$
Distributions :		
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,20 \$	0,40 \$
Des dividendes	–	–
Des gains en capital	0,43	0,02
Remboursement de capital	–	–
Total des distributions³	0,63 \$	0,42 \$
Actif net à la fin de la période	10,07 \$	10,16 \$

Ratios et données supplémentaires - parts de série F

	2024	2023 ^a
Valeur liquidative totale (en milliers) ⁴	2 177 \$	430 \$
Nombre de parts en circulation ⁴	216 323	42 308
Ratio des frais de gestion ⁵	1,05* %	1,03* %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge ⁶	1,05* %	1,03* %
Ratio des frais d'opération ⁷	0,00* %	0,00* %
Taux de rotation du portefeuille ⁸	315,06 %	352,00 %
Valeur liquidative par part	10,07 \$	10,16 \$

Actif net par part¹ du Fonds - parts de série O

Date de début des activités : 21 novembre 2022

	2024	2023 ^a
Actif net au début de la période	10,38 \$	10,00 ^b \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :		
Total des produits	0,19 \$	0,04 \$
Total des charges	(0,09)	(0,03)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,18	0,20
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,03)	0,17
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation ²	0,25 \$	0,38 \$
Distributions :		
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,13 \$	– \$
Des dividendes	–	–
Des gains en capital	0,44	–
Remboursement de capital	–	–
Total des distributions ³	0,57 \$	– \$
Actif net à la fin de la période	10,33 \$	10,38 \$

Ratios et données supplémentaires - parts de série O

	2024	2023 ^a
Valeur liquidative totale (en milliers) ⁴	388 \$	– \$
Nombre de parts en circulation ⁴	37 548	1
Ratio des frais de gestion ⁵	0,09* %	0,07* %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge ⁶	0,09* %	0,07* %
Ratio des frais d'opération ⁷	0,00* %	0,00* %
Taux de rotation du portefeuille ⁸	315,06 %	352,00 %
Valeur liquidative par part	10,33 \$	10,38 \$

Actif net par part¹ du Fonds - parts de série S

Date de début des activités : 21 novembre 2022

	2024	2023 ^a
Actif net au début de la période	10,38 \$	10,00 ^b \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :		
Total des produits	0,38 \$	0,02 \$
Total des charges	(0,16)	(0,01)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,32	0,01
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,06	0,04
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation ²	0,60 \$	0,06 \$
Distributions :		
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,23 \$	0,01 \$
Des dividendes	–	–
Des gains en capital	0,46	–
Remboursement de capital	–	–
Total des distributions ³	0,69 \$	0,01 \$
Actif net à la fin de la période	10,28 \$	10,38 \$

Ratios et données supplémentaires - parts de série S

	2024	2023 ^a
Valeur liquidative totale (en milliers) ⁴	2 287 \$	919 \$
Nombre de parts en circulation ⁴	222 556	88 521
Ratio des frais de gestion ⁵	0,34 [*] %	0,32 [*] %
Ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge ⁶	1,05 [*] %	0,88 [*] %
Ratio des frais d'opération ⁷	0,00 [*] %	0,00 [*] %
Taux de rotation du portefeuille ⁸	315,06 %	352,00 %
Valeur liquidative par part	10,28 \$	10,38 \$

^a Données présentées pour la période allant du début des activités jusqu'au 31 août.

^b Prix de souscription initial.

^{*} Le ratio a été annualisé.

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités et du rapport financier intermédiaire non audité du Fonds.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. Le total de l'augmentation ou de la diminution liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

⁴ L'information est présentée au 29 février 2024 et au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du Fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une série de parts ou imputées à une série de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette série au cours de la période. Le ratio des frais de gestion comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse, le cas échéant.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Le Fonds paie à GACI des frais de gestion annuels pour couvrir les coûts liés à la gestion du Fonds. Ces frais de gestion sont fondés sur la valeur liquidative du Fonds, calculés quotidiennement et payés mensuellement. Les frais de gestion sont payés à GACI en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseil liés aux portefeuilles ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Les frais de publicité et de promotion, les charges indirectes et les commissions de suivi sont prélevés par GACI sur les frais de gestion reçus du Fonds. Le Fonds est tenu de payer les taxes et impôts applicables aux frais de gestion versés à GACI. Veuillez vous reporter au prospectus simplifié pour connaître le montant des frais de gestion annuels pour chaque série de parts.

Pour les parts de série O, les frais de gestion sont négociés ou payés par les porteurs de parts ou selon leurs instructions, ou encore par les courtiers et les gestionnaires discrétionnaires au nom des porteurs de parts, conformément à leurs instructions. Ces frais de gestion des parts de série O n'excéderont pas les frais de gestion des parts de série F.

Pour la période close le 29 février 2024, la totalité des frais de gestion obtenus du Fonds était attribuable aux frais d'administration et aux services de conseil en placement.

Rendement passé

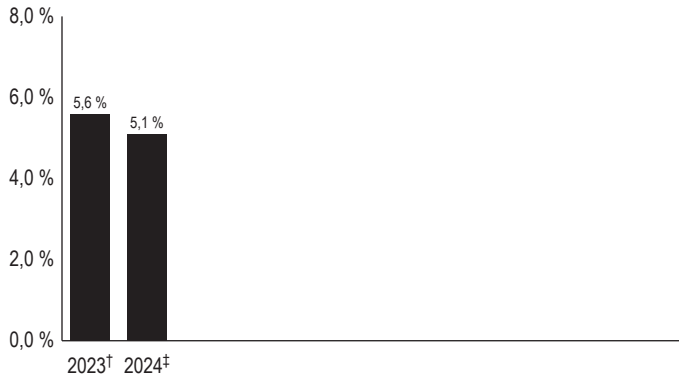
Les données sur le rendement tiennent compte du réinvestissement des distributions seulement et non des frais d'acquisition, de rachat, de placement ni d'autres frais optionnels payables par un porteur de parts qui auraient fait diminuer les rendements. Le rendement passé d'un fonds n'est pas nécessairement représentatif de son rendement futur.

Les rendements du Fonds tiennent compte des frais et des charges, et l'écart dans les rendements entre les séries de parts est principalement attribuable aux écarts entre les ratios des frais de gestion. Se reporter à la section *Faits saillants financiers* pour connaître le ratio des frais de gestion.

Rendements annuels

Les diagrammes à barres ci-dessous donnent le rendement annuel de chaque série de parts du Fonds pour les périodes présentées et illustrent comment le rendement varie d'une période à l'autre. Ces diagrammes indiquent en pourcentage quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, au 31 août de l'exercice, d'un placement effectué le 1^{er} septembre, à moins d'indication contraire.

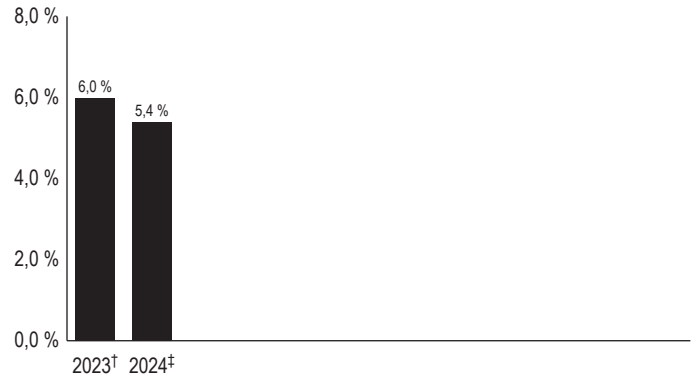
Parts de série A



† Le rendement de 2023 couvre la période du 21 novembre 2022 au 31 août 2023.

‡ Le rendement de 2024 couvre la période du 1^{er} septembre 2023 au 29 février 2024.

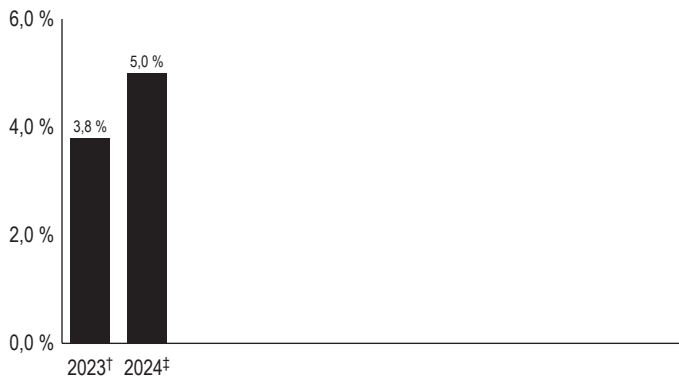
Parts de série F



† Le rendement de 2023 couvre la période du 21 novembre 2022 au 31 août 2023.

‡ Le rendement de 2024 couvre la période du 1^{er} septembre 2023 au 29 février 2024.

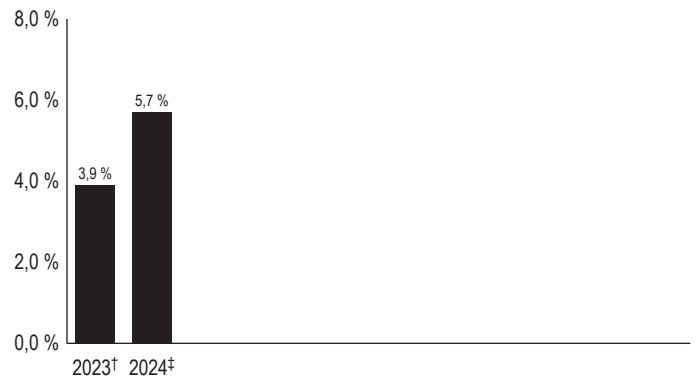
Parts de série O



† Le rendement de 2023 couvre la période du 21 novembre 2022 au 31 août 2023.

‡ Le rendement de 2024 couvre la période du 1^{er} septembre 2023 au 29 février 2024.

Parts de série S



† Le rendement de 2023 couvre la période du 21 novembre 2022 au 31 août 2023.

‡ Le rendement de 2024 couvre la période du 1^{er} septembre 2023 au 29 février 2024.

Aperçu du portefeuille de placements (au 29 février 2024)

L'aperçu du portefeuille de placements pourrait changer en raison des opérations courantes dans le portefeuille du fonds de placement. Vous pouvez obtenir une mise à jour trimestrielle en consultant le site www.investissementsrenaissance.ca. Le tableau Principales positions – Positions acheteur présente les 25 principales positions acheteur du Fonds. Le tableau Principales positions – Positions vendeur présente les 25 principales positions vendeur du Fonds. Dans le cas d'un Fonds comprenant moins de 25 positions acheteur ou 25 positions vendeur, toutes les positions sont indiquées.

Répartition du portefeuille	% de la valeur liquidative
Obligations de sociétés – positions acheteur	112,1
Prise en pension de titres	58,2
Obligations en devises – positions acheteur	19,5
Obligations émises et garanties par le gouvernement du Canada, positions acheteur	12,2
Contrats à terme standardisés – titres à revenu fixe, positions acheteur	1,1
Autres actifs, moins les passifs	0,1
Trésorerie	(0,4)
Contrats à terme standardisés – titres à revenu fixe, positions vendeur	(1,1)
Obligations émises et garanties par le gouvernement du Canada, positions vendeur	(42,6)
Mise en pension de titres	(59,1)

Principales positions – Positions acheteur	% de la valeur liquidative du fonds sous-jacent
Gouvernement du Canada, 1,50 %, 2026/06/01, prise en pension de titres en date du 2024/03/05	13,6
Gouvernement du Canada, 2,00 %, 2028/06/01, prise en pension de titres en date du 2024/03/05	12,8
Gouvernement du Canada, 2,75 %, 2024/08/01	12,2
Gouvernement du Canada, 4,00 %, 2041/06/01, prise en pension de titres en date du 2024/03/05	11,8
Central 1 Credit Union, 5,88 %, 2026/11/10	8,7
Saputo Inc., rachetable, 2,88 %, 2024/11/19	8,3
Banque Royale du Canada, 5,34 %, 2026/06/23	7,9
Banque Toronto-Dominion (La), 5,42 %, 2026/07/10	7,9
Enbridge Inc., rachetable, 3,95 %, 2024/11/19	7,8
AltaGas Ltd., rachetable, 3,84 %, 2025/01/15	7,1
Original Wempi Inc., 7,79 %, 2027/10/04	7,1
Daimler Truck Finance Canada Inc., 2,14 %, 2024/12/13	7,0
Wells Fargo & Co., taux variable, rachetable, 2,57 %, 2026/05/01	7,0
Chartwell, résidences pour retraités, 6,00 %, 2026/12/08	6,6
TransCanada PipeLines Ltd., rachetable, 6,52 %, 2026/03/10	6,6
Gouvernement du Canada, 1,00 %, 2027/06/01, prise en pension de titres en date du 2024/03/26	6,6
Gibson Energy Inc., rachetable, 5,80 %, 2026/07/12	6,5
Athene Global Funding, 1,25 %, 2024/04/09	6,5
Inter Pipeline Ltd., rachetable, 3,17 %, 2025/03/24	6,4
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, série J, rachetable, 3,55 %, 2025/01/10	6,4
Retained Vantage Data Centers Issuer LLC, catégorie A2B, série 23-1A, rachetable, 5,25 %, 2048/09/15	6,1
North West Redwater Partnership / NWR Financing Co. Ltd., série A, rachetable, 3,20 %, 2024/07/22	5,5
Gouvernement du Canada, 1,00 %, 2027/06/01, prise en pension de titres en date du 2024/03/12	5,2
BINOM Securitization Trust, catégorie A, série 23-CDN1, rachetable, 4,56 %, 2063/08/15	5,0
Gouvernement du Canada, 1,00 %, 2027/06/01, prise en pension de titres en date du 2024/03/05	4,5

Principales positions – Positions vendeur	% de la valeur liquidative du fonds sous-jacent
Gouvernement du Canada, 1,00 %, 2027/06/01	(16,3)
Gouvernement du Canada, 5,00 %, 2037/06/01, mise en pension de titres en date du 2024/03/05	(15,1)
Gouvernement du Canada, 1,50 %, 2026/06/01	(13,5)
Gouvernement du Canada, 2,00 %, 2028/06/01	(12,8)
Gouvernement du Canada, 2,75 %, 2024/08/01, mise en pension de titres en date du 2024/03/05	(10,9)
Central 1 Credit Union, 5,88 %, 2026/11/10, mise en pension de titres en date du 2024/03/26	(8,3)
Banque Toronto-Dominion (La), 5,42 %, 2026/07/10, mise en pension de titres en date du 2024/03/05	(7,5)
Banque Royale du Canada, 5,34 %, 2026/06/23, mise en pension de titres en date du 2024/03/05	(7,5)
Chartwell, résidences pour retraités, 6,00 %, 2026/12/08, mise en pension de titres en date du 2024/03/12	(6,6)
Fiducie de placement immobilier Primaris, rachetable, 5,93 %, 2028/03/29, mise en pension de titres en date du 2024/03/05	(3,2)
Contrat à terme standardisé sur obligations du gouvernement du Canada à 30 ans, mars 2024	(1,1)

Note sur les énoncés prospectifs

Le rapport de la direction sur le rendement du fonds peut renfermer des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés qui sont de nature prédictive, qui dépendent d'événements ou de situations futurs ou qui y renvoient ou qui comprennent des expressions comme « s'attendre à », « compter », « projeter », « planifier », « croire », « estimer » ainsi que d'autres expressions similaires. En outre, tout énoncé qui pourrait porter sur le rendement futur, les stratégies, les perspectives ou la prise de mesures futures possibles par le fonds constitue également un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs ne garantissent pas le rendement futur. Ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les réalisations et les résultats réels du fonds diffèrent sensiblement de ceux décrits explicitement ou implicitement par ces énoncés. Ces facteurs comprennent, entre autres, la situation économique générale, la conjoncture du marché et des affaires, les fluctuations du cours des titres, des taux d'intérêt et des taux de change, les modifications apportées à la réglementation gouvernementale et les catastrophes.

La liste susmentionnée de facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, le lecteur est également incité à examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs. Gestion d'actifs CIBC inc. ne se considère pas tenue de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, qu'il s'agisse de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du fonds, et elle rejette toute responsabilité à cet égard.



GESTION
D'ACTIFS CIBC

Gestion d'actifs CIBC inc.

1000, rue De La Gauchetière Ouest, bureau 3200
Montréal (Québec)
H3B 4W5

1 888 888-3863

www.investissementsrenaissance.ca

info@gestiondactifscibc.com